



DEMANDE DE TELE - ALARME

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tél : 03 27 95 95 02

Fax : 03 27 92 98 64

www.mairie-en-ligne.com

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi, Mercredi, Jeudi

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Hôtel de Ville – 1 rue Jules Ferry – 59552 Lambres-lez-Douai

www.mairie-lambreslezdouai.fr

DEMANDE DE TELE – ALARME

La ville de LAMBRES est adhérente à l'Association pour la Télé-Alarme du NORD et prend en charge le coût de son installation.

Conditions d'Octroi :

- Avoir 65 ans ou plus
- Personne Handicapée vivant seule.

Formalités :

- dossier de demande à retirer au Centre Communal d'Action Sociale.

Délai d'obtention :

- deux à trois semaines

Coût :

- abonnement de 8,71 € TTC par mois à la charge du bénéficiaire.
